

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
25 Mai 2018**

OBJET : Convention de partenariat culturel entre de Département des Bouches-du-Rhône et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mai 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de partenariat culturel entre le Département des Bouches-du-Rhône et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**